

**DEPARTEMENT DU TARN**  
-----  
**MAIRIE DE CASTELNAU DE LEVIS**  
-----

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1<sup>er</sup> juillet 2013**

L'an deux mil treize, le 1<sup>er</sup> juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Robert GAUTHIER, le vingt-cinq juin deux mil treize

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : BARBARA France, COMPAN Arlette, DARJ Isabelle, HOLMIERE Marie-Jeanne, LACOMBE Marie-Thérèse, PROUST Françoise, VABRE Marie-Claude. CADILLAC Sébastien, COLLADO François, COURPET Jean-François, COURTY Alain, DELHEURE Patrice, GAUTHIER Robert, LAZO Jean-Marie, LELONG Paul, PEPIN Hervé,

**Excusés** : SAUNAL Odette, VIVIANI Franck.

**Absent** : CAMEL Jean-Luc (procuration)

**Nombre de présents** : 16

**Date de convocation** : 25 juin 2013

**Secrétaire de séance** : PROUST Françoise,

**01-02-2013 Maintien adhésion au Conservatoire Départemental de Musique**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que ces dernières années se pose le problème de la participation financière de la Commune à l'école de musique.

Plusieurs propositions sont examinées et débattues.

Après délibération et à la majorité (13 votes pour), le principe d'une enveloppe de participation plafonnée à 3500 € par année d'inscription à l'école de musique est adoptée. Le dépassement de cette somme sera facturé aux parents par détermination de tarif communal à confirmer par le conseil municipal.

**02-02-2013 Vote tarifs Communaux 2013**

**RESTAURATION SCOLAIRE-GARDERIE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de Midi Gastronomie concernant la situation des entreprises de restauration collective qui subissent l'augmentation des prix des matières

premières, et qui aura un impact sur le coût des menus. Dans ce contexte, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer au nom de la Commune, l'avenant au contrat de restauration liant la Commune et Midi Gastronomie et de pratiquer une hausse de tarif des repas. Le prix des repas facturé aux usagers cantine sera fixé à 3.20 € TTC pour les primaires et 3 € TTC pour les maternelles.

Le prix de la garderie est fixé à 2 € il ne s'applique qu'aux enfants domiciliés hors du territoire communal.

### **03-02-2013 Modification contrat télécommunication**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu le devis de SFR et d'être en attente du devis de France Telecom pour le renouvellement du contrat de télécommunication et du standard ; le choix sera donné au mieux disant.

### **04-02-2013 Participation aux frais de transport sur trajet : école communale – Collège Jean-Jaurès.**

Monsieur informe le Conseil Municipal de la participation aux frais de Transport sur le trajet : école communale – collège Jean-Jaurès pour la formation en anglais .

Après délibération et à l'unanimité le Conseil Municipal approuve le principe de partage et de remboursement au collège d'une partie du transport.

### **05-02-2013 Installation de Panneaux bilingues entrée-sortie de Commune**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'installer des panneaux Français/Occitan à l'entrée et la sortie de la Commune. Le coût serait entre 75 € et 140 € selon la longueur de ceux-ci avec la mention du nom historique à savoir Castelnau de Bonnafous.

### **06-02-2013 Avenant marche salle Pierre Valax**

L'entreprise SN LEBLANC SCENIQUE est titulaire du marché éclairage de scène. L'installation des portées d'éclairage nécessite une porteuse supplémentaire.

L'avenant demandé est chiffré à 702 € HT

Le marché de base était de 9069€

Le marché révisé sera de 9771 €

- Questions diverses

#### *Aire de jeux*

L'implantation de l'aire de jeux étant faite, les travaux de celle-ci vont être planifiés.

#### *Salle Pierre Valax*

Les certificats de conformités ont été délivrés pour les travaux effectués sur la salle polyvalente Pierre Valax la déclaration de fin des travaux est établie. Il ne restera que les plantations à réaliser à l'automne.

#### *Accueil Périscolaire.*

Le Conseil Municipal réfléchit à une embauche partagée avec le club de foot pour l'encadrement périscolaire de la Commune

#### *Chemin du Verdier*

Monsieur le Maire négociera les travaux à prévoir avec Monsieur SUC suite aux dégradations constatées au niveau de ses locaux d'élevage.

#### *Rue des Radis.*

Les trous situés dans la rue des Radis vont être bouchés par emploi d'enrobé à froid.

#### *Microcoupures*

Les microcoupures constatées dans le village seraient dues à un défaut d'élagage. Il serait donc nécessaire de recenser les lignes concernées.

#### *Accès dangereux D18*

Certains terrains ont été classés non constructibles par décision du Conseil Général par un principe de dangerosité. Une solution de classer en zone agglomération est à l'étude avec les services de l'agglomération et du conseil général.